ENTV

Un marché qui fait des vagues

Décidément, on ne semble pas en finir avec les scandales financiers qui continuent d'ébranler la direction de l'ENTV.

Après les marchés d'équipement qui ont été étalés sur nos colonnes, l'Unique revient sur la scène avec un rocambolesque marché d'acquisition des cassettes Betacam, entaché d'irrégularités et de surfacturation.

La direction tente actuellement d'étouffer l'affaire par le recours à un marché de régularisation, alors que les services spécialisés semblent avoir déjà entamé l'enquête.

L'affaire remonte à l'année 2008, quand l'ENTV avait procédé à des consultations auprès de divers fournisseurs pour l'acquisition de cassettes vierges, principal support utilisé par les équipes techniques. L'entreprise française IEC, spécialisée dans les accessoires, a remporté le marché en présentant des prix très attrayants. Un contrat-cadre a alors été signé pour l'acquisition des cassettes Betacam.

Conformément aux clauses de ce contrat, l'ENTV a passé deux commandes auprès du fournisseur français pour l'achat de lots de cassettes et jusque-là, aucune anomalie n'avait été relevée.

Au lendemain du départ de Hamraoui-Habib Chawki, ce contrat avec IEC a été carrément enterré et remplacé par de simples commandes adressées à une filiale algérienne du fournisseur belge, Studiotech. Le prétexte avancé pour cette démarche est que les cassettes sont livrées immédiatement du fait que le nouveau fournisseur se trouve à Alger.

Soit ! Mais à quel prix ? Entre le premier fournisseur et le second, l'écart des prix est énorme. La surfacturation est flagrante.

Photo : New Press

Des relents de scandales.

Et pour couronner le tout, aucune procédure légale n'a été engagée pour couvrir ces commandes, qui sont pourtant réprimées par le code des marchés publics. Affolée par l'agitation de certains employés honnêtes qui dénonçaient ces pratiques, la direction a de suite engagé une procédure de régularisation du marché des cassettes Betacam. Mais la démarche doit être avalisée par certains cadres qui ont refusé de la cautionner.

Dans la même foulée, certains ont dénoncé le fait que le fournisseur Studiotech emploie à son bureau d'Alger le fils d'un haut responsable de l'ENTV.

Ces pratiques sont interdites par la même loi qui a permis aux enquêteurs de poursuivre en justice Meziane et ses enfants dans le cadre de l'enquête sur Sonatrach et Saipem. Nous sommes pratiquement dans la même situation de conflit d'intérêts.

Pour rappel, la société Studiotech a remporté, il y a quelques mois, un juteux marché d'équipement pour le compte de l'ENTV. Les spécialistes du secteur considèrent que le montant (environ 9 millions d'euros) présente une énorme surfacturation.

Studiotech est présente en Algérie à travers une filiale qui semble accéder facilement aux marchés de l'ENTV.

H. M.

SALON INTERNATIONAL DE L'ÉQUIPEMENT HOSPITALIER ET MÉDICAL

«L'application des normes ISO s'impose»

Sous le thème «Pour une intégration des normes ISO dans le secteur de la santé», le Salon international de l'équipement hospitalier et médical (SIEHM) se tiendra du 5 au 9 avril prochain au Palais des exposions, à Alger.

Soixante-sept opérateurs nationaux et étrangers prendront part à cette manifestation.

Les organisateurs ont affirmé, hier, au forum d'*El Moudjahid* qu'annuellement, «le SIEHM enregistre une progression de 35% en moyenne pour le taux de participation». Pour eux, ce rendez-vous est «le seul évènement en Algérie qui réunit le plus grand nombre de professionnels du secteur de la santé depuis 2006».

Considéré comme un espace d'échange, de prise de contacts et d'affaires entre les producteurs et les utilisateurs, les organisateurs ont imposé une «exigence qualité» pour ce salon. Ils ont d'ailleurs introduit une nouvelle nomenclature de produits admis à l'exposition regroupant des technologies médicales, diagnostic et laboratoire, physiothérapie, produits généraux, technologie de l'information, services et publications.

Par ailleurs, deux séminaires sont programmés lors de ce salon.

Le premier, qui concerne l'application des normes ISO dans le secteur de la santé, débattra du retard enregistré par rapport au secteur économique, d'où «la nécessité d'un investissement considérable de la part des acteurs concernés».

Le second séminaire évoquera la stratégie à mettre en place et les normes à appliquer pour la maintenance des équipements médicaux.

Rym Nasri

VRAQUIER *BLIDA*

L'affréteur a entamé des négociations avec les pirates

Une vidéoconférence devrait permettre, jeudi prochain, aux familles des 17 marins du vraquier* Blida, *pris en otage dans les eaux somaliennes, de s'adresser aux représentants de Lidarrow, l'affréteur du navire. Par ailleurs, et selon M. Mansouri, directeur d'International Bulk Carriers (IBC), filiale de la CNAN, l'affréteur aurait entamé des négociations avec les pirates somaliens.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - La vidéoconférence se fera aussi, précisera notre interlocuteur, selon la qualité des moyens techniques à l'heure prévue au siège d'IBC à Hydra. Le dernier contact avec les marins remonte au 17 février dernier, selon M. Mansouri, qui précisera que les marins sont en bonne santé. Le premier responsable d'IBC annoncera, par ailleurs, que l'affréteur du navire a entamé depuis quelques jours déjà des négociations avec les pirates somaliens.

Il dira qu'aucune information n'a filtré pour le moment. «Nous comptons beaucoup sur la vidéoconférence et nous espérons avoir de bonnes nouvelles notamment concernant un éventuel délai pour la libération du navire et des otages», a déclaré M. Mansouri.

Les familles de marins guettent depuis janvier la moindre nouvelle concernant leurs proches avec lesquels elles se sont entretenues à deux reprises par téléphone.

Pour ce qui est des responsables d'IBC, ils ont à maintes reprises expliqué que les contacts avec les pirates somaliens peuvent s'étaler dans le temps. Ceci, d'autant, qu'actuellement, plus de 28 navires et 600 marins sont détenus dans les eaux somaliennes attendant leur libération. Le navire *Blida* a été intercepté, le 1er janvier dernier, au large du sultanat d'Oman, à 150 milles nautiques au sud-est du port de Salaleh, alors qu'il se dirigeait vers Mombasa au Kenya avec, à son bord, 27 marins dont 17 Algériens.

Par ailleurs, et concernant un éventuel paiement de rançon, le ministre de la Justice et garde des Sceaux a déjà déclaré que l'Algérie a déjà demandé la criminalisation du paiement de rançons «aux criminels et aux kidnappeurs».

F.-Z. B.

LORS DE LA MANIFESTATION DES CHÔMEURS DE LAÂZIV

Un policier victime d'un grave accident de la circulation

Un policier exerçant dans la commune de Laâziv, dans l'est de la wilaya de Boumerdès, a été victime d'un accident de la circulation.

Le policier qui a été violemment heurté par un véhicule, un petit camion de marque chinoise, circulant sur la RN12 (Boumerdès-Tizi-Ouzou) est, selon nos informations, gravement blessé. La victime a été évacuée vers l'hôpital de Tizi-Ouzou.

D'après un jeune citoyen de la localité, c'est le chauffeur du véhicule en question qui aurait averti la police. Ce drame est survenu, hier dans la mi-journée, à la suite de la manifestation des chômeurs de Laâziv qui ont fermé cette importante route (RN12) pour protester contre le nombre insuffisant de contrats de travail attribués par les services de l'hydraulique de la wilaya de Boumerdès aux jeunes de cette agglomération.

C'est au moment de la charge des policiers pour rétablir la circulation que le drame est survenu.

Par ailleurs, nos sources indiquent que le policier était en civil au moment de l'accident, aidant ses collègues au maintien de l'ordre. Pour revenir au motif de cette manifestation, il concerne l'attribution de contrats de travail dans le cadre de l'insertion des jeunes. Ce quota, se rapportant aux services de l'hydraulique, est jugé insuffisant. En effet, sur 460 postes de travail promis, par les autorités pour ce seul service, au final seuls 50 contrats ont été offerts aux jeunes. C'est ce qui a soulevé l'ire des sans-emploi. Ces derniers ont protesté en exigeant d'être recrutés tous comme prévu.

Ils citent l'exemple des services des forêts et ceux de l'OPGI qui ont recruté, comme ils s'y sont engagés, respectivement 460 et 35 chômeurs. Leur doléance n'ayant pas été satisfaite, les chômeurs protestataires ont déversé leur colère sur la route où le dramatique accident est survenu.

Abachi L.